

Un budget encourageant, malgré la crise

C'est une évidence : à différents points de vue, 2021 portera les stigmates de l'année 2020, marquée par une conjoncture sanitaire et économique sans précédent. Sans se voiler la face sur les difficultés qui nous attendent, l'avenir des finances communales de Waterloo peut s'envisager avec une certaine confiance.

Première bonne nouvelle : la Province prendra en charge une partie du coût de la Zone de Secours, qui regroupe l'ensemble des casernes de pompiers et qui est financée par toutes les Communes du Brabant wallon. Cette intervention permettra d'économiser 445 000 euros au budget ordinaire communal 2021 ! Par ailleurs, les nombreuses actions "Covid-19" déjà réalisées n'ont pas eu d'impact négatif sur le budget 2020. Elles représentent tout de même un montant de 650 000 euros, essentiellement dédié à l'aide aux commerçants et au secteur Horeca.

C'est donc dans un contexte relativement serein qu'a pu être élaboré le budget 2021. Du côté des recettes, les prévisions relatives à la taxe additionnelle sur l'impôt des personnes physiques (IPP) et aux centimes additionnels au précompte immobilier (PI) sont stables par rapport à l'année précédente. Leurs taux respectifs sont donc maintenus à respectivement 5,7% et 1700 centimes, ce qui permet à Waterloo de rester l'une des Communes les moins taxées de Wallonie. La seule petite augmentation à laquelle les habitants devront faire face sera celle des sacs poubelles blancs, que la Commune a dû adapter pour respecter le coût-vérité imposé par la Région wallonne.

Dans le même temps, un travail sera réalisé pour maîtriser les dépenses. Ainsi, les coûts de personnel ne seront majorés qu'à hauteur de l'indexation et des augmentations barémiques classiques. Autrement dit, aucun engagement supplémentaire n'est prévu au sein de l'administration communale. De même, les frais de fonctionnement seront conservés au niveau de ceux de 2020.

Pas de taxe supplémentaire

Ces différents aspects permettent de garder sous contrôle l'endettement et le remboursement de la dette. *"Nous pouvons même présenter un boni à l'ordinaire de 945 000 euros, dont une bonne partie sera utilisée dans le cadre de la restructuration de l'ASBL Waterloo Sports, souligne la bourgmestre Florence Reuter, en charge des Finances communales. Par ailleurs, les différents bonis cumulés de 2020 (2 millions d'euros au total) ont pu être mis en fond de réserve et en provision pour risques et charges."*

Tout n'est pas rose pour autant et des adaptations seront sans doute nécessaires en cours d'exercice. *"Nous devons être particulièrement attentifs à la situation sur le plan social, reconnaît la bourgmestre. Même s'ils sont déjà bien réels, les effets de la crise se feront surtout ressentir en 2021. Les faillites et les pertes d'emploi risquent très certainement de se multiplier. Il va de soi qu'en tant qu'autorité de tutelle, la Commune devra apporter tout son soutien au CPAS (Centre Public d'Action Sociale), pour lui permettre de remplir ses missions sociales. "*

Des projets menés à bien

Voilà pour le budget ordinaire. À l'extraordinaire, les investissements se poursuivent dans tous les domaines, mais toujours avec prudence. *"Dans la plupart des cas, nous privilégions les projets qui nous permettent d'obtenir un subside provenant d'une autre entité publique (Province, Région wallonne, intercommunale...)"*, poursuit Florence Reuter.

Ce sera notamment le cas pour le réaménagement complet de la place Capouillet au Chenois, entièrement pris en charge par une subvention régionale. Même principe pour plusieurs améliorations de voirie, programmées dans le cadre du Plan d'investissement communal qui permet d'obtenir des financements de la Région wallonne à hauteur de 50%. L'avenue Beauvoisin (entre l'avenue Bel Air et l'avenue d'Argenteuil) et l'avenue Florida (entre la drève des Dix Mètres et l'avenue Beau Séjour) bénéficieront ainsi d'une profonde refonte. Dans le Centre, la rénovation de la chaussée de Bruxelles et de ses trottoirs se poursuivra, entre la rue René Dewit et la drève Richelle.

Sont également au programme : le renouvellement de l'éclairage public en divers endroits (notamment aux abords de passages pour piétons), l'égouttage de la drève des Chasseurs, ainsi que l'entretien et l'amélioration de diverses infrastructures communales, à savoir les écoles communales et divers complexes sportifs comme la piscine, le Waterloo Tennis ou encore le terrain de football.

"Nous avons donc du pain sur la planche et des défis à relever, conclut la bourgmestre. Le contexte actuel ne doit pas nous freiner, mais au contraire nous pousser à avancer avec rigueur et positivité."